

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03266

Numéro SIREN : 752 138 925

Nom ou dénomination : 2PC ISOLATION

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/046868

Comptes Annuels

SAS 2PC ISOLATION

**2 Rue Augustin Fresnel
69680 CHASSIEU**



Sommaire

COMPTES ANNUELS

Bilan	2
Compte de Résultat	4
Attestation d’Expert Comptable	5
Annexe	6

DETAIL DES COMPTES ANNUELS

Détail du Bilan	8
Détail du Compte de Résultat	10
Soldes Intermédiaires de Gestion	13

DOCUMENTS FISCAUX	14
-------------------	----

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 252		1 252	8 395
Fournisseurs débiteurs	499		499	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 669		1 669	1 478
Autres créances				15 000
<i>Divers</i>				
Disponibilités	33 767		33 767	19 056
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 187		37 187	43 928
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	37 187		37 187	43 928

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Report à nouveau	-13 346	-23 709
Résultat de l'exercice	2 842	10 363
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 496	16 654
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	36	59
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	36	59
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	9 915	7 872
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 111	16 606
Organismes sociaux	420	420
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	240	1 018
Dettes fiscales et sociales	660	1 438
Autres dettes	1 970	1 300
TOTAL DETTES	17 691	27 275
TOTAL PASSIF	37 187	43 928

Compte de Résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
PRODUITS				
Production vendue	110 280	100,00	164 693	100,00
Subventions d'exploitation	3 000	2,72		
Autres produits	1 034	0,94	980	0,60
Total	114 313	103,66	165 673	100,60
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.			2 851	1,73
Variation de stock (m.p.)			12 930	7,85
Autres achats & charges externes	109 326	99,14	143 253	86,98
Total	109 326	99,14	159 034	96,56
MARGE SUR M/SES & MAT	4 987	4,52	6 639	4,03
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	959	0,87	1 122	0,68
Salaires et Traitements			6 338	3,85
Charges sociales			4 612	2,80
Amortissements et provisions			1 269	0,77
Autres charges	1 031	0,93	3	
Total	1 990	1,80	13 344	8,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 997	2,72	-6 705	-4,07
Charges financières	20	0,02		
Résultat financier	-20	-0,02		
RESULTAT COURANT	2 977	2,70	-6 705	-4,07
Produits exceptionnels			19 500	11,84
Charges exceptionnelles	135	0,12	2 432	1,48
Résultat exceptionnel	-135	-0,12	17 068	10,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 842	2,58	10 363	6,29

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société
SAS 2PC ISOLATION
Pour l'exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

Et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.
A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la
vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	37 187
Chiffre d'affaires	110 280
Résultat net comptable (Bénéfice)	2 842

Fait à LYON
Le 04/05/2021

SAS SCORGECE
13 RUE DES EMERAUDES
69006 LYON

ANNEXE - Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2PC ISOLATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 37 187 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 842 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ANNEXE - Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 420 euros

Et se ventile

– A moins d'un an 3 420 euros

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 691 euros

Et se ventile

– A moins d'un an 17 691 euros

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 062
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	5 097

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
CLIENTS	1 252,47		1 252,47	9 424,67
DÉPRÉCIATIONS COMPTES CLIENTS				-1 030,00
Clients et comptes rattachés	1 252,47		1 252,47	8 394,67
FOURNISSEURS	498,76		498,76	
Fournisseurs débiteurs	498,76		498,76	
TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET SCES	14,37		14,37	5,10
CRÉDIT DE TVA À REPORTER	29,00		29,00	
TVA COLLECTÉE 10% S/ ENCAISSEMENTS	206,00		206,00	
TVA COLLECTEE 5.5% S/ ENCAISSEMENTS	169,64		169,64	
TVA COLLECTEE 20% S/ ENCAISSEMENTS	907,66		907,66	861,66
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	342,52		342,52	611,23
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 669,19		1 669,19	1 477,99
AUTRES COMPTES DÉBITEURS/CRÉDITEURS				15 000,00
Autres créances				15 000,00
<i>Divers</i>				
BANQUE POPULAIRE	33 747,90		33 747,90	19 036,89
CAISSE	18,81		18,81	18,81
Disponibilités	33 766,71		33 766,71	19 055,70
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 187,13		37 187,13	43 928,36
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	37 187,13		37 187,13	43 928,36

Détail du Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	30 000,00	30 000,00
Capital social ou individuel	30 000,00	30 000,00
REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBITEUR)	-13 346,16	-23 709,12
Report à nouveau	-13 346,16	-23 709,12
Résultat de l'exercice	2 842,10	10 362,96
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 495,94	16 653,84
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
BANQUE – INTÉRÊTS COURUS À PAYER	35,63	59,09
Découverts et concours bancaires	35,63	59,09
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	35,63	59,09
COMPTE COURANT C.JOUVE	9 914,93	7 871,66
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	9 914,93	7 871,66
FOURNISSEURS	48,80	878,30
ACHATS DE SOUS-TRAITANCE NP	2 643,00	12 060,00
HONORAIRES NP	1 920,00	2 100,00
FRAIS D'ACTES NP	390,76	
CADEAUX CLIENTS NP		1 567,40
COTISATIONS PROFESSIONNELLES NP	108,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 110,56	16 605,70
PRO BTP	419,94	419,94
Organismes sociaux	419,94	419,94
TVA À DÉCAISSER		778,00
TVA 20% RETENUE DE GARANTIE	240,13	240,13
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	240,13	1 018,13
Dettes fiscales et sociales	660,07	1 438,07
CLIENTS	1 970,00	1 300,00
Autres dettes	1 970,00	1 300,00
TOTAL DETTES	17 691,19	27 274,52
TOTAL PASSIF	37 187,13	43 928,36

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
PRODUITS				
ISOL.PLANCH.OUATE CELLUL. TVA 5.5%			9 290,60	5,64
ISOLATION COMBLES P.U TVA 5.5%			6 550,00	3,98
ISOLATION COMBLES P.U EN AUTOLIQUID			33 613,00	20,41
ISOLATION MURS P.U TVA 5.5%	1 595,69	1,45	2 435,00	1,48
ISOLATION DES MURS P.U TVA 20%			10 302,00	6,26
ISOLATION SOLS P.U TVA 5.5%	19 560,50	17,74	16 131,50	9,79
ISOLATION SOLS P.U TVA 20%	28 115,00	25,49	19 796,76	12,02
ISOLATION SOLS PU AUTOLIQUIDATION	22 958,00	20,82	20 218,00	12,28
ISOL.VIDES SANITAIRES P.U TVA 5.5%	3 260,00	2,96	6 916,00	4,20
ISOLATION SOUS SOL P.U TVA 5.5%	5 176,80	4,69	4 296,00	2,61
ISOL.RAMPANTS TOITURE P.U TVA 5.5%	4 200,00	3,81		
ISOL.RAMPANTS TOITURE P.U TVA 20 %			517,30	0,31
ISOLATION PLAFONDS P.U TVA 5.5%	25 413,68	23,04	13 544,00	8,22
ISOLATION PLAFONDS P.U TVA 20%			7 930,00	4,82
CHAPE LIQUIDE ANHYDRITE TVA 20%			3 240,00	1,97
CHAPE ANHYDRITE EN AUTOLIQUIDATION			3 549,00	2,15
VENTES DE MATIERES PREMIERES			3 300,00	2,00
PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES			2 163,60	1,31
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL			900,00	0,55
Production vendue	110 279,67	100,00	164 692,76	100,00
SUBVENTION AIDE COVID TPE	3 000,00	2,72		
Subventions d'exploitation	3 000,00	2,72		
PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE			979,54	0,59
PRODUITS DIVERS DE GESTION	3,81		0,85	
REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC. CRÉANCES	1 030,00	0,93		
Autres produits	1 033,81	0,94	980,39	0,60
Total	114 313,48	103,66	165 673,15	100,60
CONSOMMATION M/SES & MAT				
ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES			2 850,97	1,73
Achats de m.p & aut.approv.			2 850,97	1,73
VARIAT. STOCKS MAT. PREMIÈRES/FOURN			11 422,25	6,94
VARIAT. STOCKS AUTRES APPROVIST.			1 508,01	0,92
Variation de stock (m.p.)			12 930,26	7,85
ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS			3 813,00	2,32
SOUS-TRAITANCE AUTOLIQUEE	94 425,85	85,62	121 392,95	73,71
FOURNITURES CARBURANT			70,00	0,04
FOURNITURES COMBUSTIBLES			27,97	0,02
ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT	2 002,50	1,82	6,55	
ACHATS FOURNITURES ADMINISTRATIVES			39,08	0,02
LOCATION MATERIEL			26,37	0,02
ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE BUREAU	128,30	0,12		
ASS.BTPLUS DECENNALE	3 026,16	2,74	2 846,34	1,73
ASS.BRIS MACHINE			123,18	0,07
ASS.REMORQUE			16,12	0,01
HONORAIRES	1 450,00	1,31	4 550,00	2,76
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	679,21	0,62	98,90	0,06
PUBLICITÉ	750,00	0,68		
ANNONCES ET INSERTIONS	2 400,00	2,18	3 522,00	2,14

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
CADEAUX À LA CLIENTÈLE	686,88	0,62	956,17	0,58
VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	2 043,66	1,85	4 857,97	2,95
MISSIONS			49,93	0,03
RÉCEPTIONS	719,51	0,65	182,16	0,11
FRAIS POSTAUX	119,00	0,11		
MOBILES			94,61	0,06
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	485,75	0,44	479,24	0,29
FRAIS TITRES RESTAURANT			15,00	0,01
COTISATIONS PROFESSIONNELLES	409,67	0,37	85,00	0,05
Autres achats & charges externes	109 326,49	99,14	143 252,54	86,98
Total	109 326,49	99,14	159 033,77	96,56
MARGE SUR M/SES & MAT	4 986,99	4,52	6 639,38	4,03
CHARGES				
FORMATION CONTINUE (ORGANISME)			169,91	0,10
CVAE-CFE	959,00	0,87	952,00	0,58
Impôts, taxes et vers. assim.	959,00	0,87	1 121,91	0,68
SALAIRES APPOINTEMENTS			4 229,10	2,57
INDEMNITES LICENCIEMENT			1 267,68	0,77
CONGÉS PAYÉS			841,00	0,51
Salaires et Traitements			6 337,78	3,85
COTISATIONS À L'URSSAF			1 217,15	0,74
PRO BTP			631,21	0,38
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			2 645,59	1,61
TICKETS RESTAURANTS			118,23	0,07
Charges sociales			4 612,18	2,80
DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.			239,38	0,15
DOT. PROV. DÉPRÉC. CRÉANCES CLIENTS			1 030,00	0,63
Amortissements et provisions			1 269,38	0,77
PERTES S/CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 030,00	0,93		
CHARGES DIVERSES DE GEST.COURANTE	0,89		2,92	
Autres charges	1 030,89	0,93	2,92	
Total	1 989,89	1,80	13 344,17	8,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 997,10	2,72	-6 704,79	-4,07
ESCOMPTE ACCORDÉS	20,00	0,02		
Charges financières	20,00	0,02		
Résultat financier	-20,00	-0,02		
RESULTAT COURANT	2 977,10	2,70	-6 704,79	-4,07
PROD CESSIONS ACTIFS – IMMO CORP			19 500,00	11,84
Produits exceptionnels			19 500,00	11,84
PÉNALITÉS ET AMENDES	135,00	0,12		
VALEURS COMPT. ÉLÉMENTS ACTIF CÉDÉS			2 432,25	1,48
Charges exceptionnelles	135,00	0,12	2 432,25	1,48

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
Résultat exceptionnel	-135,00	-0,12	17 067,75	10,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 842,10	2,58	10 362,96	6,29

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	110 280	100,00	164 693	100,00
Cie de matières et sous-traitance	94 426	85,62	140 987	85,61
MARGE DE PRODUCTION	15 854	14,38	23 706	14,39
CHIFFRE D’AFFAIRES H.T	110 280	100,00	164 693	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	15 854	14,38	23 706	14,39
Autres achats et charges externes	14 901	13,51	18 047	10,96
VALEUR AJOUTEE	953	0,86	5 659	3,44
Subventions d’exploitation	3 000	2,72		
Impôts, taxes et verst assimilés	959	0,87	1 122	0,68
Charges de personnel			10 950	6,65
EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION	2 994	2,72	-6 413	-3,89
Reprises s/ charges et Transferts	1 030	0,93		
Autres produits	4		980	0,60
Dot. amortissements et provisions			1 269	0,77
Autres charges	1 031	0,93	3	
RESULTAT D’EXPLOITATION	2 997	2,72	-6 705	-4,07
Charges financières	20	0,02		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 977	2,70	-6 705	-4,07
Produits exceptionnels			19 500	11,84
Charges exceptionnelles	135	0,12	2 432	1,48
Résultat exceptionnel	-135	-0,12	17 068	10,36
RESULTAT DE L’EXERCICE	2 842	2,58	10 363	6,29

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					N° 2065-SD 2021						
Exercice ouvert le		01/01/2020		et clos le		31/12/2020		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime Réel normal		X	
Si PME innovantes, cocher la case											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:								Adresse du siège social :			
SAS 2PC ISOLATION											
SIRET		7 5 2 1 3 8 9 2 5 0 0 0 1 7									
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:			
2 Rue Augustin Fresnel											
69680 CHASSIEU											
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
								SIRET			
B ACTIVITE											
Activités exercées		Travaux d'isolation						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31%				Bénéfice imposable à 28%				Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%				23	
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 15 %			
PV à long terme imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes				Zones franches urbaines		Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies				Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W											
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4											
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case											
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :											
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :											
G COMPTABILITE INFORMATISEE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité											
Nom et coordonnées ECF											
- du prestataire (ECF):											
- du comptable : SAS SCORGE											
13 rue DES EMERAUDES 69006 LYON Tél : 0478240811											
- du conseil :											
Tél :											
- du CGA ou du viseur conventionné :											
Tél :											
- N° d'agrément :											

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2021

H

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

I

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

Désignation de l'entreprise :SAS 2PC ISOLATION										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12									
Adresse de l'entreprise 2 Rue Augustin Fresnel 69680 CHASSIEU										Durée de l'exercice précédent* 12									
Numéro SIRET* 7 5 2 1 3 8 9 2 5 0 0 0 1 7										Néant ☐ *									
										Exercice N clos le, 31/12/2020									
										Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)										AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB				AC					
		Frais de développement *								CX				CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires								AF				AG					
		Fonds commercial (1)								AH				AI					
		Autres immobilisations incorporelles								AJ				AK					
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles								AL				AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN				AO					
		Constructions								AP				AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR				AS					
		Autres immobilisations corporelles								AT				AU					
		Immobilisations en cours								AV				AW					
		Avances et acomptes								AX				AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS				CT					
		Autres participations								CU				CV					
		Créances rattachées à des participations								BB				BC					
		Autres titres immobilisés								BD				BE					
		Prêts								BF				BG					
		Autres immobilisations financières*								BH				BI					
	TOTAL (II)										BJ				BK				
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL				BM				
En cours de production de biens								BN				BO							
En cours de production de services								BP				BQ							
Produits intermédiaires et finis								BR				BS							
Marchandises								BT				BU							
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV				BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX		1 252		BY		1 252			
		Autres créances (3)								BZ		2 167		CA		2 167			
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé								CB				CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD				CE					
Disponibilités										CF		33 766		CG		33 766			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH				CI						
	TOTAL (III)								CJ		37 187		CK		37 187				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM										
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO		37 187		1A		37 187				
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes									
CP										(3) Part à plus d'un an CR									
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Non recensée		Stocks :		Non recensée		Créances :		Non recensée							

Désignation de l'entreprise			SAS 2PC ISOLATION		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)				DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	
	Report à nouveau				DH	(13 346)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	2 842
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	19 495
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	35
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	9 914
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	5 110
	Dettes fiscales et sociales				DY	660
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	1 970
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	17 691	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	37 187	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
				Ecart de réévaluation libre	1D	
				Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	17 691
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	35	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2PC ISOLATION										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	110 279	FH		FI	110 279		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	110 279	FK		FL	110 279		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO	3 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	1 030		
	Autres produits (1) (11)							FQ	3		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	114 313		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
Variation de stock (marchandises)*							FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	109 326			
Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	959			
Salaires et traitements*							FY				
Charges sociales (10)							FZ				
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA			
								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)							GE	1 030			
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	111 316			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	2 997		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	20		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	20		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(20)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	2 977		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SAS 2PC ISOLATION		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	135	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	135	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(135)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	114 313
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	111 471
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	2 842
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										1G	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	
	(9)	Dont transferts de charges										HX	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RC	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6				obligatoires A9					
				Dont cotisations facultatives Madelin A7				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
											135		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise
SAS 2PC ISOLATION
Néant
☒
*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	1		D8	2		D9	3		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD			KE			KF			
CORPORELLES	Terrains						KG			KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP			KQ			KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS			KT			KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV			KW			KX			
		Matériel de transport*					KY			KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB			LC			LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI			LJ			
	Avances et acomptes						LK			LL			LM			
	TOTAL III						LN			LO			LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T		
		Autres participations						8U			8V			8W		
Autres titres immobilisés						1P			1R			1S				
Prêts et autres immobilisations financières						1T			1U			1V				
TOTAL IV						LQ			LR			LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG			ØH			ØJ				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG		NH		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F			
TOTAL IV			I3		NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL		ØM	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2PC ISOLATION											Néant ☒ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY				EL				EM				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE				PF				PG				
Terrains			PI				PJ				PK				
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				
immobilisations corporelles	Autres Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD				QE				QF				
	Matériel de transport		QH				QI				QJ				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL				QM				QN				
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				
TOTAL III			QU				QV				QW				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN				ØP				ØQ				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2PC ISOLATION							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 030	6U		6V	1 030	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 030	TY		TZ	1 030	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 030	UB		UC	1 030	UD	
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE		UF	1 030			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2PC ISOLATION										Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL				UM			UN			
	Prêts (1) (2)				UP				UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT				UV			UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA										
	Autres créances clients				UX	1 252			1 252						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)				Z1										
	Personnel et comptes rattachés				UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 669			1 669						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN										
		Divers			VP										
	Groupe et associés (2)				VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	498			498						
	Charges constatées d'avance				VS										
	TOTAUX				VT	3 420			VU	3 420		VV			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD										
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y											
Autres emprunts obligataires (1)				7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	35		35								
		à plus d'1 an à l'origine		VH											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A											
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	5 110		5 110								
Personnel et comptes rattachés				8C											
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	419		419								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	240		240								
	Obligations cautionnées			VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ											
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J											
Groupe et associés (2)				VI	9 914		9 914								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 970		1 970								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2											
Produits constatés d'avance				8L											
TOTAUX				VY	17 691		VZ	17 691							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFip N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise :SAS 2PC ISOLATION

Néant

Exercice N, clos le :31/12/2020

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA2 842

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

WB

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

WE

XE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

XW135

Amendes et pénalités

WJ

135

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

I7

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

J8

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

WN

WO

Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

WQ

Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)

SX

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WR2 977

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

WS

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WT

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19%

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

WV

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

WH

WP

WW

XB

I6

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

WZ

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

XA

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

ZY

Majoration d'amortissement*

XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (44 sexies)

L2

Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)

L5

XF

Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)

ØV

Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)

1F

Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)

XC

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

PB

Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)

X9

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)

YA

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)

YB

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)

YC

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)

YD

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)

YI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)

YL

Dont déduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)

YH

Créance dé gagée par le report en arrière de déficit

ZI

XG3 000

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH3 000

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

bénéfice (I moins II)

XI

déficit (II moins I)

XJ22

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

XL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

XO22

Cegid Group

SAS 2PC ISOLATION

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2PC ISOLATION				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	29 888
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	29 888
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	23
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	29 911
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SAS 2PC ISOLATION										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	(23 709)		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	10 362			ZD					
	Prélèvements sur les réserves		ØE				ZE					
							ZF					
	TOTAL I		ØF	(13 346)			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	(13 346)		
										ZH	(13 346)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail				J7			)	YQ			
	– Engagements de crédit–bail immobilier								YR			
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance								YT	94 425		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8			)	XQ			
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	2 129		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	409		)	ST	12 771		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	109 326		
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	959		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS			)	9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	959		
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée								YY	29 648		
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	22 723		
DIVERS	– Montant brut des salaires *								ØB			
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS			
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
	– Numéro du centre de gestion agréé *		XP			– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL	
						Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO	
						Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2PC ISOLATION

Néant☒

*

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 2PC ISOLATION

Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2PC ISOLATION

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

Néant

X

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SAS 2PC ISOLATION					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e ,6 ^e ,7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 39 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

N° SIRET

7

5

2

1

3

8

9

2

5

0

0

0

1

7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2PC ISOLATION

ADRESSE (voie)

2 Rue Augustin Fresnel

CODE POSTAL

69680

VILLE

CHASSIEU

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	3 000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

JOUBE

Prénom(s)

Christophe

Nom marital

% de détention

66.66

Nb de parts ou actions

2 000

Naissance :

Date

14111969

N° Département

42

Commune

SAINT ETIENNE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

27

Voie

rue Maurice Ribaud

Code Postal

69680

Commune

CHASSIEU

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

MILLIAT

Prénom(s)

Corinne

Nom marital

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

1 000

Naissance :

Date

12061975

N° Département

25

Commune

BESANÇON

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

51

Voie

rue ALSACE LORRAINE

Code Postal

69500

Commune

BRON

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2PC ISOLATION
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €uros
Siège social : 2 Rue Augustin Fresnel, 69680 CHASSIEU
752 138 925 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 28 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 28 juin,
A 18 heures.

Les associés de la société 2PC ISOLATION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 2 Rue Augustin Fresnel 69680 CHASSIEU, sur convocation faite à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe JOUVE, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Corinne MILLIAT est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 3000 actions sur les 3000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31/12/2020,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 842.00 €uros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 842.00 €uros
------------------------	----------------

Apurement partiel du compte « report à nouveau »	2 842.00 €uros
Qui est ainsi ramené à - 10 505.00 €uros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

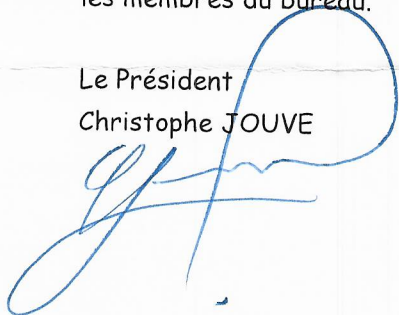
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes les formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Christophe JOUVE



La Secrétaire
Corinne MILLIAT



2PC ISOLATION

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €uros

Siège social : 2 Rue Augustin Fresnel, 69680 CHASSIEU

752 138 925 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2021

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	M. Christophe JOUVE 27 Rue Maurice Ribaud 69680 CHASSIEU	2000	2000	
2	Mme Corinne MILLIAT 51 Rue Alsace Lorraine 69500 BRON	1000	1000	
	Totaux=====	3000	3000	=====

Nombre d'associé(s) : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 0
pouvoirs, arrêtée à 100% des associés présents ou représentés possédant ensemble 100%
droits sociaux.

Le Président

